



QUESTIONS des salariés Remontées par vos Représentants CFDT

TEL : 04.42.47.29.81 – Aile 20

Le : 22/05/2023

Questions **CFDT** pour le CSE de mai 2023

1. RÉGIME 5 X 12 h :

Extension du régime de travail 5 X 12. La **CFDT** demande l'ouverture des discussions pour la mise en place d'une période d'essai de 3 mois, pour les agents du Traitement Gaz à la cokerie, les mainteneurs de la cokerie, les mainteneurs du train à bandes ...

D'autres services, à la PGB, à la Logistique et à STM notamment, nous font la même demande.

A quand une ouverture des négociations ?

2. Remplacement des CMZ et des RT :

- La **CFDT** remonte à la Direction la revendication des salariés de Maintenance : Mettre en place une prime de remplacement lorsqu'un Technicien de Maintenance remplace son CMZ (à l'instar des primes de remplacement des Chefs de poste par leurs adjoints).
- La **CFDT** remonte la même revendication de mise en place d'une prime de remplacement pour les salariés de l'ACM où, au bureau, un Technicien de Réparation (TR) est amené à remplacer son Responsable Technique (RT)

3. La **CFDT** demande la mise à jour du « Reporting RH CSE » à fin avril 2023

4. Situation des heures travaillées :

- Point Mise à jour de l'état des présences/absences usine par département pour les semaines 14 à 17 (avril 2023) ?
- Nombre d'intérimaires ayant travaillé, par département, lors des semaines 14 à 17 ?

5. Entrées-Sorties de personnel :

- départs des CDI ArcelorMittal (pas stagiaires, pas apprentis, pas CDD) : en retraite / démissions / **autres sorties** : du 1^{er} avril 2023 jusqu'au 30 avril 2023 ?
- entrées en CDI ArcelorMittal (pas stagiaires, pas apprentis, pas CDD) : depuis le 1^{er} avril 2023 jusqu'au 30 avril 2023 :
 - Combien au total (en effectif et en ETP) ?
 - Combien d'embauches externes ? **dans quels départements ? Et pour quels emplois ?**

6. Entrées-Sorties de personnel :

- départs des CDI ArcelorMittal (pas stagiaires, pas apprentis, pas CDD) : en retraite / démissions / **autres sorties** : du 1^{er} avril 2023 jusqu'au 30 avril 2023
- entrées en CDI ArcelorMittal (pas stagiaires, pas apprentis, pas CDD) : du 1^{er} avril 2023 jusqu'au 30 avril 2023
 - combien au total (en effectif et en ETP) ?
 - Combien d'embauches externes ?

7. INTERIMAIRES en 2023 :

(La réponse à cette question n'est pas intégrée au Reporting RH).

Combien de conversions d'intérimaires en CDI ArcelorMittal ont-elles été réalisées de début janvier 2023 jusqu'à fin avril 2023, [département par département](#) ?

La **CFDT** demande que la conversion d'intérimaires en CDI ArcelorMittal soit réalisée pour au moins la moitié des emplois d'intérimaires, soit 100 mini.

8. PLAN EMBAUCHES 2023 :

La **CFDT** demande plus de détails concernant la présentation du Plan Embauches 2023 ?

- Nombre d'embauches prévisionnelles et [sur quels métiers/départements](#) ?
- Nombre de conversions d'intérim en CDI ArcelorMittal et [dans quels départements/services](#) ?

9. Situation industrielle :

- Point des productions réalisées par outil, ainsi que des expéditions, pour avril 2023 ?
- Réactualisation des prévisions de production T2 2023 et T3 2023 ?

10. Situation commerciale :

- Actualisation des stocks de Matières Premières et des prévisions d'évolution en fonction de l'activité d'ici fin T2 2023
- Point de l'état d'entrée des commandes ?

11. Situation du marché :

- Point sur les prix des matières premières, les prix de vente et le spread qui en résulte ?
- Présentation des courbes du spread, **Nord et Sud Europe** ?

12. Prises électriques de recharge véhicules :

La **CFDT** demande toujours [la présentation du projet d'implantation des bornes de recharge de véhicules électriques](#) pour le personnel de l'usine (où ? combien ? quel type de prises ? quel sera le coût de recharge ?) : cette présentation est demandée à chaque CSE depuis septembre 2022 et n'a toujours pas eu de réponse.

13. Cokerie - parking :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de création d'un parking couvert.

14. PdC - parking :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de création d'un parking couvert.

15. PdC-mesure des poussières ambiantes à PCB2 :

La **CFDT** demande [la présentation](#) des mesures de la qualité de l'air réalisées le 10 janvier 2023 et la communication du rapport complet. Question déjà posée aux CSE de mars et avril.

16. PdC-mesure des poussières ambiantes à PCB1 :

La **CFDT** demande [la présentation](#) des mesures de la qualité de l'air réalisées le 10 janvier 2023 et la communication du rapport complet. Question déjà posée aux CSE de mars et avril.

17. PdC-mesure des poussières ambiantes à PCV1 :

La **CFDT** demande [la présentation](#) des mesures de la qualité de l'air réalisées le 10 janvier 2023 et la communication du rapport complet. Question déjà posée aux CSE de mars et avril.

18. PdC-plan d'actions urgentes poussières ambiantes à PCV1 :

Suite à l'intervention des délégués **CFDT**, des salariés mainteneurs ayant refusé d'aller se changer au vestiaire PCV1 à cause d'un empoussièrement dangereux vidéo à l'appui, la hiérarchie de la PdC a lancé un plan d'actions correctives :

La **CFDT** demande la présentation du suivi de ce plan d'action [mise à jour à fin avril](#).

19. PdC-poussières ambiantes à PCB1 :

Que pense la Direction, au sujet des couches de poussières qui continuent à se déposer à PCB1 sur les meubles (du dispatch et des bureaux de cet étage, des vestiaires, des bureaux du 1^{er} étage...) entre le début et la fin d'un poste ? Ne sont-elles pas aussi inhalées par les salariés ?
Et que dit la Médecine du Travail à ce sujet ?

20. APLD :

Suite à refus de répondre par la Direction au CSE d'avril,

La **CFDT** demande la présentation, service par service, du nombre de jours d'APLD pris par les salariés, afin de pouvoir vérifier la correcte application de la loi du 17 juin 2020 qui exclut la possibilité de recourir de manière individualisée à l'APLD.

21. Incidents industriels :

La Direction peut-elle nous faire un commentaire d'analyse des causes sur les incidents industriels survenus dans d'autres sites d'ArcelorMittal :

- La percée de convertisseur à l'aciérie de Dunkerque et l'incendie au HF4
- L'incendie au Haut-Fourneau de Gijon

22. FINISSAGES- Fabrication Lignes sud

Les salariés ont fait remonter à la **CFDT** qu'il y a un important manque d'effectif sur les 2 équipes.

Cette situation qui dure depuis plusieurs mois engendre du mal-être et accroît le sentiment de manque de considération.

Les salariés avaient déjà alerté la hiérarchie en faisant grève en octobre dernier, pour demander les embauches nécessaires afin de ne pas avoir à laisser la ligne à l'arrêt dès qu'une seule personne est malade, mais rien ne bouge... Aujourd'hui les agents se trouvent pénalisés pour poser des congés, puisque dès qu'il y a un absent, il n'y a plus le personnel minimum pour ouvrir la ligne.

23. Atelier cylindres

La réponse faite au CSE d'avril présente une organisation-type qui n'est pas conforme à celle qui avait été présentée en CSE lors de la réorganisation de l'atelier cylindres.

La **CFDT** demande donc une Présentation de "l'organigramme 2023" de l'atelier cylindres et la mise en évidence des postes non pourvus sur cet organigramme, ainsi qu'une information-consultation du CSE si l'organigramme 2023 n'est plus celui qui était prévu.

24. Mobilités des salariés d'EXPLOITATION

La **CFDT** demande comment un salarié d'EXPLOITATION (fabrication) peut en pratique faire une mobilité, alors que les RH lui demandent de postuler dans Oracle mais que les postes d'EXPLOITATION ne sont pas offerts via Oracle ?
Pouvez-vous nous donner un diagramme du processus de traitement d'une demande de mobilité dans ce cas-là ?

25. Tableau des Accidents (du reporting Sécurité hebdomadaire)

La **CFDT** fait remarquer que les 2 salariés de STM victimes du flash électrique sur armoire du TAB, qui ont été en arrêt accident de travail, ne figurent toujours pas dans le tableau, alors que la Direction s'en était dite surprise et avait déclaré qu'elle allait regarder, lors du CSE du mois d'avril. Pourquoi ces 2 accidents ne sont-ils toujours pas dans le tableau ?

26. Inflation – salaires – pouvoir d'achat

Le gouvernement a réalisé une revalorisation du SMIC de 2,2 % au 1^{er} mai 2023 : la **CFDT** demande une Augmentation Générale d'un pourcentage au moins égal à celui-ci

27. Indemnités de transport

Le gouvernement a décidé de la revalorisation de la formule de calcul des frais kilométriques du barème URSSAF au 7 avril. La **CFDT** réitère ses demandes déjà exprimées lors du CSE du 11 avril :

- Application de droit de la formule pour les Domus des Cadres.
- Augmentation des frais kilométriques de transport des ETAM d'un pourcentage au moins égal à l'augmentation de la formule URSSAF

28. Nettoyage industriel

La CFDT demande que la Direction présente les priorités d'actions importantes de nettoyage industriel par département, comme elle s'y est engagée lors du CSE d'avril.

*N'hésitez pas à contacter vos représentants **Cfdt** au 04-42-47-29-81*



Rejoignez-nous, la CFDT un Syndicat pour tous !!!

www.cfdt-metallurgieprovence.fr

Confédération **F**rançaise et **D**émocratique du **T**ravail